

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE  
SAINTE-MADELEINE DE LA RIVIÈRE-MADELEINE**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine tenue le 20 avril 2020 à 17 h à la salle du Conseil, au 104, route Principale à Madeleine Centre.

Sont présents : Monsieur Joël Côté, maire  
Madame Noëlla Daraiche, conseillère  
Monsieur Albin Fournier, conseiller  
Madame Sylvie Langlois, conseillère  
Monsieur Jean-Marc DesRoches, conseiller  
Monsieur Marion Boucher conseiller  
Monsieur Jean-François Synnott, Conseiller

**OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM**

Après avoir constaté le quorum de cette séance, le maire M. Joël Côté ouvre la séance.

**RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION :**

Conformément aux articles 156 et 157 du Code municipal, les soussignés, membres du conseil municipal de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine, étant tous présents à la salle des délibérations le 18 décembre 2019 à 19 h 20, renoncent à l'avis de convocation prévu pour la tenue de la présente séance extraordinaire et consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

**2020-04-533**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Proposé par Noëlla Daraiche et résolu à l'unanimité des conseillers présents Que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté tel que présenté ci-après :

1. Ouverture de la séance et constatation du quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour; ®
3. Résolution Politique d'amélioration des routes municipales®
4. Résolution récupération de résidu d'asphalte®
5. Période de questions;
6. Levée de la séance;

**2020-04-534**

**Politique d'amélioration des routes municipales**

**Considérant** le besoin d'une mise à niveau de nos infrastructures municipales en voirie locale;

**Considérant** que la municipalité a la possibilité de bénéficier de ressources financières (Fond réservé Carrières et Sablières) et de ressources matérielles (MTQ);

Il est proposé par Marion Boucher et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

Que la municipalité se dote d'une politique d'amélioration des routes municipales;

Que cette politique comprenne les éléments suivants...

- L'identification et la caractérisation des routes municipales.
- L'évaluation de chacune d'entre elles.
- La priorisation des travaux.

- L'évaluation des coûts associée aux travaux.
- La réalisation des travaux ainsi que le suivi final.

Que la municipalité tienne un cahier de charge pour chacune des routes municipales.

**2020-04-535 Récupération de résidu d'asphalte**

**Considérant** l'adoption de la politique sur l'amélioration des routes municipales par la municipalité de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine;

**Considérant** une volonté du conseil municipal de mettre à niveau ses infrastructures routières locales;

**Considérant** que la municipalité possède un fond Carrières et sablières qui pourrait servir pour la location de machineries de pavage ou de transport;

**Considérant** l'ouverture du Ministère des Transports du Québec pour accompagner les municipalités dans leurs efforts d'amélioration des infrastructures de voiries locales municipales;

**Considérant** des circuits totalisant environ 7 km de routes municipales et de pavés municipaux;

Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents,

Que la municipalité demande au MTQ, de collaborer afin de permettre à la municipalité de récupérer l'ancien asphalte pour l'équivalent de 7 km de tronçons à améliorer sur notre territoire municipal.

Que la route Fournier, longue de 700 mètres puisse servir de projet pilote dès l'été ou l'automne 2020.

**Période de questions**

Monsieur le Maire répond aux questions des gens présents à la séance

**Levée de l'assemblée**

**2020-04-536** Il est proposé par Jean-Marc DesRoches que l'assemblée soit levée, il est 17 h 30.

Je, Joël Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il convient au sens de l'article 142(2) du code municipal.

\_\_\_\_\_  
Joël Côté maire

\_\_\_\_\_  
Vital Côté directeur général